

Lycéen ? Apprenti ?

La carte Génération #HDF
vous offre des aides
et de nombreux avantages !

De nombreux
avantages
jusqu'à
200 €*
*

Demandez-la vite



* 200 € pour les
apprentis en 1^{re} année
100 € pour les 2nd
55 € pour les 1^{er}
et Terminales.

© Guillaume Crochez / Région Hauts-de-France

GÉNÉRATION #HDF

generation.hautsdefrance.fr

Retrouvons-nous sur



POUR TOUTES
INFORMATIONS

0 800 026 080

Service & appel
gratuits



Région
Hauts-de-France

PROCH' ORIENTATION



Que faire après la 3^e ?



Le guide

Connecte-toi sur :

prochorientation.fr

Retrouvons-nous sur



hautsdefrance.fr



SOMMAIRE

MODE D'EMPLOI

DANS CE GUIDE, TU TROUVERAS :

- des infos pour comprendre **les choix qui s'offrent à toi après la 3^e** et t'aider à y voir clair.
- des liens vers des sites internet fiables qui te permettront d'accéder à des **informations complémentaires** à ce guide, si tu souhaites aller plus loin.
- des chiffres précisant **les taux de réussite, d'insertion, de poursuites d'études**, selon les cas.
- **des informations pratiques** pour t'accompagner dans ton parcours.

Tu verras, au fil des pages, des liens vers le guide numérique sur le site **prochorientation.fr**. En effet, nous te proposons de compléter les informations de ce guide papier avec un ensemble d'informations **sous format numérique, disponible sur notre site internet**.

LE GUIDE NUMÉRIQUE COMPORTE :

- des informations sur les secteurs et **les métiers qui recrutent** dans notre région.
- **le carnet d'adresses complet** et régulièrement actualisé des établissements des Hauts-de-France et les formations qu'ils proposent. Ces établissements y sont regroupés par académies (Amiens et Lille) et par filières (formations générales et technologiques, formations professionnelles, formations particulières).
- **les adresses utiles** (Centres d'information et d'orientation, Maisons départementales des personnes handicapées...).

• LES GRANDES ÉTAPES DE TON ANNÉE DE 3 ^E	P.4
• LE SCHÉMA DES ÉTUDES APRÈS LA 3 ^E	P.6
• LA VOIE PROFESSIONNELLE, VERS UN MÉTIER	P.8
• LE CHOIX DE L'APPRENTISSAGE	P.18
• LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE	P.22
• ETUDIER AVEC UN HANDICAP	P.28
• NOS CONSEILS	P.30

Région Hauts-de-France

Adresse : 151 boulevard du Président Hoover, 59555 Lille Cedex

Tél : 03.74.27.00.00

Directeur de publication : Monsieur le Président de Région, Xavier Bertrand

Dépôt légal : en cours

Achévé d'imprimer en mars 2022

Imprimerie La Monsoise, 5 Av. Léon Blum, 59370 Mons-en-Barœul

Tirage : 93 000 exemplaires

Cet exemplaire ne peut être vendu



L'année de 3^e est une **année décisive dans ton orientation** : tu vas devoir faire un **choix entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle**. Tu as entamé ce processus depuis la rentrée en formulant des vœux provisoires. Il faut maintenant consolider tes choix.

MARS

PHASE DE RECOMMANDATIONS



- Le conseil de classe du 2^e trimestre se réunit.
- Les professeurs émettent un avis provisoire d'orientation qui n'est, à ce stade, qu'indicatif, qu'un conseil. Il permet de te préparer à tes choix définitifs qui seront à formuler plus tard.
- Les établissements scolaires organisent des journées portes ouvertes pour te faire découvrir leurs formations.
- Si tu envisages une poursuite d'études en apprentissage, il te faut commencer à chercher une entreprise dès à présent.

AVRIL

PRENDRE LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



- C'est le moment de faire le point sur tes envies. Discutes-en avec ta famille ! Tu pourras aussi parler de tes projets avec ton professeur principal et le psychologue de l'Education nationale de ton collège ou du CIO le plus proche de chez toi.
- Renseigne-toi sur les formations, les établissements et les métiers en consultant les guides et les sites dédiés à l'orientation.

MAI

L'HEURE DU CHOIX



- Il faut maintenant faire tes choix officiels en classant tes vœux par ordre de préférence sur le téléservice orientation ou en remplissant la fiche de dialogue.
- Si tu souhaites t'orienter vers une 2nde professionnelle ou CAP : indique les choix des spécialités et coche la case apprentissage ou voie scolaire selon ton envie.
- Pour la 2nde GT : précise les formations et les établissements.

Le conseil de classe du 3^e trimestre rend la décision d'orientation :

- Soit la proposition d'orientation correspond à ton choix.
- Soit la proposition d'orientation ne correspond pas à ton choix : ta famille et toi prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour en discuter. Il rendra une décision définitive.

Si la décision définitive ne vous convient pas : vous avez 3 jours pour faire appel de la décision du chef d'établissement auprès de la commission d'appel.

Enfin, si la décision de la commission d'appel est insatisfaisante : possibilité de redoublement (à condition de ne pas avoir déjà redoublé au collège).

Fin JUIN Début JUILLET

INSCRIPTION

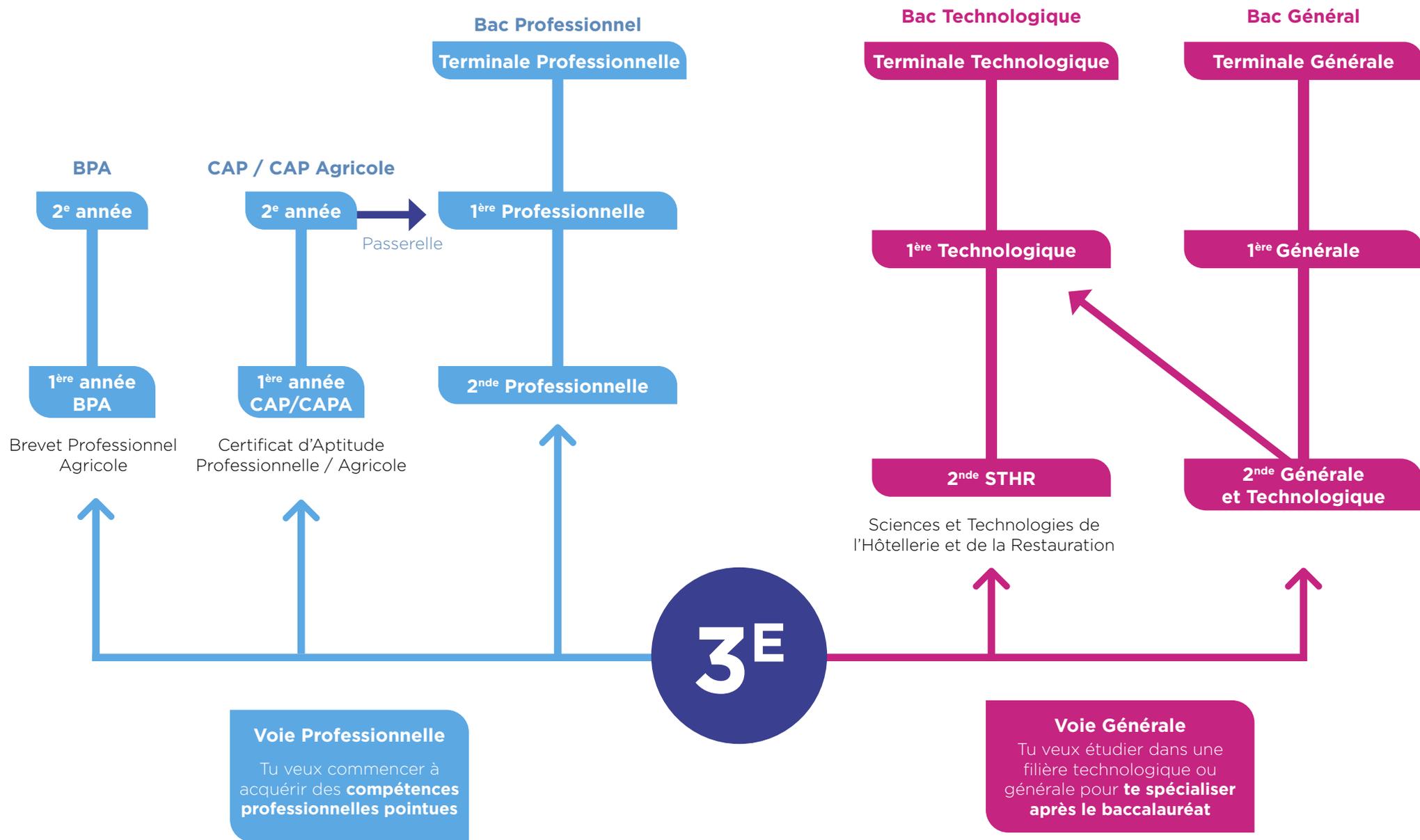


- Réception d'une **notification d'affectation**, qui indique dans quelle filière de formation et dans quel établissement tu as une place.
- Dossier à remplir et à transmettre à l'établissement avant la date limite indiquée.

Cas particuliers

Tu es dans une situation particulière ? Tu déménages, tu n'as pas trouvé de formation... Pas de panique ! **Sollicite un entretien** avec ton professeur principal, le psychologue de l'Education nationale de ton établissement ou le chef d'établissement. Ils sont à ton écoute et peuvent t'aider. Tu peux également contacter le CIO, le Rectorat... Connecte-toi sur le guide numérique sur **prochorientation.fr** pour retrouver tous les contacts.

LE SCHÉMA DES ÉTUDES APRÈS LA 3^E



LA VOIE PROFESSIONNELLE, VERS UN MÉTIER

S'orienter dans la voie professionnelle, aussi appelée voie pro, c'est faire le choix de te **former à un métier**. Une fois le diplôme obtenu, tu seras en mesure d'exercer ce métier. Donc si tu sais déjà quel métier tu rêves de faire, **la voie pro peut être le bon choix !**

La voie pro se déroule **en 3 ans si tu prépares un Bac professionnel** ou un **Bac pro agricole, en 2 ans si tu choisis un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)** ou un **CAP Agricole**, ou un **Brevet Professionnel Agricole (BPA)**.

Si tu choisis la voie pro, tu pourras également poursuivre des études supérieures ou des formations complémentaires, pour te perfectionner.

Autre avantage de la voie pro, tu as le choix entre le statut scolaire ou l'apprentissage, qui permet de **préparer le diplôme tout en étant salarié dans une entreprise**.



LES SPÉCIFICITÉS DU BAC PROFESSIONNEL ET DU BAC PRO AGRICOLE

Après la 3^e, la 2nde professionnelle est **une année de transition**, avec de nouvelles matières, une façon de travailler différente, une **période de stage en milieu professionnel**.

Les matières générales (français, maths, histoire-géo, langue vivante, sport...) sont toujours présentes **mais abordées d'une manière plus concrète**, en lien avec le métier auquel tu te prépares. Les enseignements professionnels sont évidemment en lien avec le métier choisi.

Après un test de positionnement en début d'année, tu bénéficies d'heures de consolidation (soutien en français et en maths notamment) et d'orientation afin d'être accompagné personnellement dans ton projet, que ce soit pour le choix de la spécialité de 1^{re}, pour changer de spécialité, pour rejoindre la voie générale et technologique, etc.

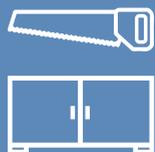
Le bac pro propose **plus de 100 spécialités**. Certaines sont regroupées en familles de métiers proposées en classe de 2nde. Tu as donc la possibilité de choisir parmi **15 familles de métiers** mais aussi parmi plus de **35 spécialités hors familles de métiers**.

LES 15

FAMILLES DE MÉTIER DE LA VOIE PRO



Aéronautique



Agencement,
menuiserie,
ameublement



Alimentation



Hôtellerie
restauration



Beauté, bien-être



Construction
durable, bâtiment,
travaux publics



Gestion
administrative,
transport, logistique



Maintenance
des matériels
et des
véhicules



Mer



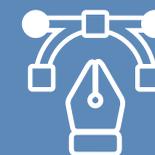
Réalisation
d'ensembles
mécaniques et
industriels



Relation client



Etudes et
modélisation
numérique
du bâtiment



Industries
graphiques,
communication



Transitions
numérique et
énergétique



Pilotage et
maintenance
d'installations
automatisées

LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

- Accompagnement, soins et services à la personne option A « à domicile »
- Accompagnement, soins et services à la personne option B « en structure »
- Animation-Enfance et personnes âgées
- Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues option : organier
- Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues option : tuyautier
- Artisanat et métiers d'art option : communication visuelle pluri-media
- Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel
- Artisanat et métiers d'art option : métiers de l'enseigne et de la signalétique
- Artisanat et métiers d'art option : tapisserie d'ameublement
- Artisanat et métiers d'art option : verrerie scientifique et technique
- Bio-industries de transformation
- Conducteur transport routier marchandises
- Construction des carrosseries
- Cultures marines
- Étude et définition de produits industriels
- Gestion des pollutions et protection de l'environnement
- Hygiène, propreté, stérilisation
- Maintenance nautique
- Métiers de la mode - vêtements
- Métiers de la sécurité
- Métiers du cuir option « chaussures »
- Métiers du cuir option « maroquinerie »
- Métiers du cuir option « sellerie garnissage »
- Métiers de l'entretien des textiles option A « blanchisserie »
- Métiers de l'entretien des textiles option B « pressing »
- Métiers et arts de la pierre
- Optique lunetterie
- Perruquier posticheur
- Photographie
- Plastiques et composites
- Réparation des carrosseries
- Technicien constructeur bois
- Technicien en appareillage orthopédique
- Technicien en prothèse dentaire
- Technicien gaz
- Techniques d'interventions sur installations nucléaires
- Transport fluvial

LE CHOIX DES SPÉCIALITÉS EN BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Le Bac pro agricole se prépare en lycée agricole ou en CFA (Centre de formation d'apprentis).

Il existe 4 familles de métiers en 2^{nde} :



Métiers de l'alimentation-bio-industrie-laboratoire



Métiers du conseil vente



Métiers de la nature-jardin-paysage-forêt



Métiers des productions

Et 2 spécialités hors familles de métiers :

- Services aux personnes et aux territoires
- Technicien en expérimentation animale

LA 1^{RE} ET LA TERMINALE PRO

Au cours des 3 années de lycée, tu seras amené à réaliser **entre 18 et 22 semaines de stage en milieu professionnel** (14 à 16 semaines en bac pro agricole).

- **Dès la 1^{re} et jusqu'au bac**, tu vas **approfondir ta spécialité et tes connaissances dans le métier** que tu auras choisi.
- Tu réaliseras, individuellement ou en groupe, **un chef-d'œuvre**, c'est à-dire un projet, qui illustrera ce que tu auras appris en cours et en entreprise lors de tes stages.
- **En Terminale**, tu pourras choisir de te préparer à **l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études**.
- **Après le bac pro**, les lycéens qui poursuivent des études choisissent majoritairement le BTS (Brevet de technicien supérieur) où des places leur sont réservées.

CHIFFRES CLÉS EN HAUTS-DE-FRANCE :

Taux de réussite au bac pro 2021 : académie d'Amiens **85,6 %** ; académie de Lille **84,6 %** (source MENJS-DEPP, Système d'information Cyclades).

Poursuite d'études après le Bac pro (voie scolaire) : **53 %**. Sur les **47 %** de sortants des études, **29,1 %** entrent sur le marché de l'emploi.



Poursuite d'études après un Bac pro préparé par la voie de l'apprentissage : **33 %**. Sur les **67 %** de sortants, **45,4 %** entrent sur le marché de l'emploi.

Taux de réussite au BTS en 2021 en Hauts-de-France : **88,3%** (source inserjeunes).

Retrouve tous les bacs pro par établissements ou découvre quelles spécialités proposent les lycées proches de chez toi dans le guide en ligne sur **prochorientation.fr**



Plus d'infos sur le bac pro :

education.gouv.fr/reussir-au-lycee > rubrique « la voie professionnelle »
nouvelle-voiepro.fr

LE CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE) ET CAPA (A POUR AGRICOLE)

Le Certificat d'aptitude professionnelle se prépare en 2 ans après la 3^e en lycée professionnel ou en CFA (Centre de formation d'apprentis). Ce diplôme offre près de **200 spécialités** dans des domaines extrêmement variés : d'accessoiriste-réalisateur aux vêtements de peau (cuir et matériaux souples), en passant par les spécialités industrielles (aéronautique, couvreur, horlogerie, maintenance des véhicules...) ou des services (agent de prévention et de médiation, boucher, conducteur routier marchandise, primeur...) pour ne citer que quelques exemples de l'offre de formation.

Attestant d'un premier niveau de qualification professionnelle, le CAP permet une **insertion directe dans la vie active**. Il est néanmoins possible de poursuivre ses études par des formations complémentaires en 1 an permettant de se perfectionner (comme une mention complémentaire ou une Formation Complémentaire d'Initiative Locale -FCIL- par exemple). Tu pourras aussi poursuivre en bac professionnel en intégrant directement la classe de 1^{re} et ainsi passer le bac pro en 2 ans.

Le CAP peut se préparer en 3 ans. Cette formule est proposée aux élèves à besoins particuliers (venant de Segpa ou Ulis), identifiés par les commissions d'affectation.

Retrouve tous les CAP et CAPA et les établissements qui y préparent dans le guide en ligne sur **prochorientation.fr**

La première année de CAP est différente du collège !

Plus de la moitié de l'emploi du temps est consacré aux enseignements technologiques et professionnels, sous forme de cours, de TP (travaux pratiques) et d'ateliers pratiques où tu découvres les techniques professionnelles.

Les matières générales, qui couvrent l'autre moitié de l'emploi du temps, sont orientées vers la pratique professionnelle future : français, mathématiques, physique-chimie, histoire-géographie, enseignement moral et civique, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement et, selon la spécialité, langue vivante.

12 à 14 semaines de stage en milieu professionnel sont réparties sur les 2 années du CAP.

L'emploi du temps compte aussi des heures de consolidation (soutien) et d'orientation pour t'accompagner dans ton parcours d'études.

Tu seras également amené à réaliser un chef-d'œuvre, c'est à-dire un projet, qui illustrera ce que tu auras appris pendant tes 2 années en cours et en entreprise lors de tes stages. Ce chef-d'œuvre sera présenté en fin de 2^e année.

CHIFFRES CLÉS EN HAUTS-DE-FRANCE :

Taux de réussite au CAP session 2021 : 82,6 %
(Source : MENJS-MESRI). 

Poursuite d'études après le CAP (voie scolaire) : 56,14 %. Sur les **43,83 %** sortants, **17,1 %** entrent sur le marché de l'emploi.

Poursuite d'études après un CAP en apprentissage : 45 %. Sur les **55 %** de sortants **47,5 %** entrent sur le marché de l'emploi (source inserjeunes).

LE CAPA

Le CAP Agricole se prépare en lycée agricole ou en CFA (Centre de formation d'apprentis).

Il propose 9 spécialités :



agricultures des régions chaudes



jardinier paysagiste



travaux forestiers



métiers de l'agriculture



opérateur en industries agroalimentaires



services aux personnes et vente en espace rural



lad-cavalier d'entraînement



maréchal-ferrant



palefrenier soigneur

Retrouve tous les CAP et CAPA et les établissements qui y préparent dans le guide en ligne

CHIFFRES CLÉS EN HAUTS-DE-FRANCE :

Taux de réussite au CAPA session 2020 : 95,3 %
(source DRAAF Hauts-de-France)

→ **Pour en savoir plus :**
chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa
laventureduvivant.fr

CHOISIR LE BPA (BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE)

Diplôme préparé en 2 ans uniquement par apprentissage, le BPA se décline en **7 secteurs professionnels** :



agroéquipement



aménagements paysagers



forêt



horticulture



industries alimentaires



production animale



vigne et vin

→ **Pour en savoir plus :**
chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bpa
laventureduvivant.fr

→ **Pour aller plus loin :**
Retrouve tous les BPA et les établissements les proposant dans le guide en ligne sur **prochorientation.fr**

LE CHOIX DE L'APPRENTISSAGE

Tous les diplômes de la voie professionnelle (bac professionnel, CAP, CAPA, BPA) peuvent se préparer par la voie de l'apprentissage. **L'apprentissage est une formation en alternance** entre le **CFA** (Centre de formation d'apprentis) où sont dispensés les **cours théoriques et généraux** pour préparer ton diplôme, et **l'entreprise où tu travailles en tant que salarié**. L'apprentissage a de très nombreux avantages pour poursuivre les études en voie pro !

POURQUOI CHOISIR L'APPRENTISSAGE ?

L'apprentissage, c'est la possibilité de commencer à **travailler tout en continuant ses études pour obtenir un diplôme**.

L'apprentissage permet :

- **d'acquérir une première expérience** professionnelle grâce à une immersion dans le monde du travail.
- **de faciliter l'insertion professionnelle** : près de la moitié des ex-apprentis travaillent dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage un stage. L'apprentissage permet aussi de se créer un réseau de contacts.
- **d'obtenir un diplôme** qui a la même valeur que celui obtenu par la voie scolaire.
- **des avantages économiques** : l'apprentissage, c'est une formation gratuite pour l'apprenti. De plus, tu bénéficies du statut de salarié, ce qui signifie être rémunéré tous les mois, avoir des congés payés, cotiser pour la retraite et avoir une assurance chômage ainsi qu'une couverture sociale. Le salaire correspond à un pourcentage du Smic, déterminé en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle de formation.
- **La mobilité à l'étranger** : l'apprentissage, c'est aussi la possibilité d'effectuer ta formation ou un stage à l'étranger.

CHIFFRES CLÉS EN HAUTS-DE-FRANCE :

7 apprentis sur 10 trouvent un emploi dans les 7 mois suivant l'obtention de leur diplôme (source : MEN DEPP note d'information n°18.08, mai 2018)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour être apprenti, tu dois **signer un contrat de travail avec un employeur**. Tu dois donc trouver à la fois l'employeur et le CFA (Centre de formation d'apprentis), et ce sont là **2 démarches différentes**.

Étape 1

Tout d'abord, il faut **chercher les formations** correspondantes au métier choisi, et identifier les établissements proposant ces formations par apprentissage. Pour t'y aider, consulte le guide en ligne sur prochorientation.fr

Étape 2

Puis il faut **décrocher un contrat** auprès d'une entreprise. Cette étape essentielle peut s'avérer longue. Commence tes recherches le plus tôt possible : au minimum 3 mois avant le début de la formation ! Bon à savoir : **le CFA peut parfois t'aider à trouver une entreprise**.

Étape 3

Prépare un CV et une lettre de motivation. Si tes expériences professionnelles ne sont pas très nombreuses, sache que de plus en plus, les recruteurs regardent ce que l'on appelle les *soft skills*, c'est-à-dire les qualités personnelles : n'hésite donc pas à les mettre en avant sur ton CV ! Tu sais gérer ton stress ? Tu travailles bien en équipe ? Tu es créatif ? Tous ces savoir-être sont à indiquer lors de ta recherche et peuvent faire la différence ! Tes **activités extra-scolaires et engagements associatifs sont aussi des atouts à valoriser**.

Étape 4

Ton inscription en formation sera définitive une fois ton contrat signé avec ton entreprise d'accueil. La loi précise la possibilité de commencer les cours en CFA (jusqu'à 3 mois) avant de concrétiser le contrat avec l'entreprise.



Quelques pistes pour t'aider dans ta recherche :

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI), Pôle Emploi, les missions locales, consulter les offres de contrats sur les sites des entreprises, les chambres de métiers et de l'artisanat et les chambres d'agriculture peuvent mettre en relation les futurs apprentis avec les employeurs.

Pour les commerces de détail, les hôtels-restaurants et les entreprises touristiques, il est conseillé de se présenter personnellement pour déposer un CV.



Contacte le numéro vert de la Région Hauts-de-France :

0 800 02 60 80



Visite le site de l'Association Nationale des Apprentis de France

(anaf.fr) qui propose des outils pour t'accompagner dans ta recherche.

DES AIDES RÉGIONALES SPÉCIFIQUES

La Région Hauts-de-France a mis en place de nombreuses aides en faveur des apprentis.

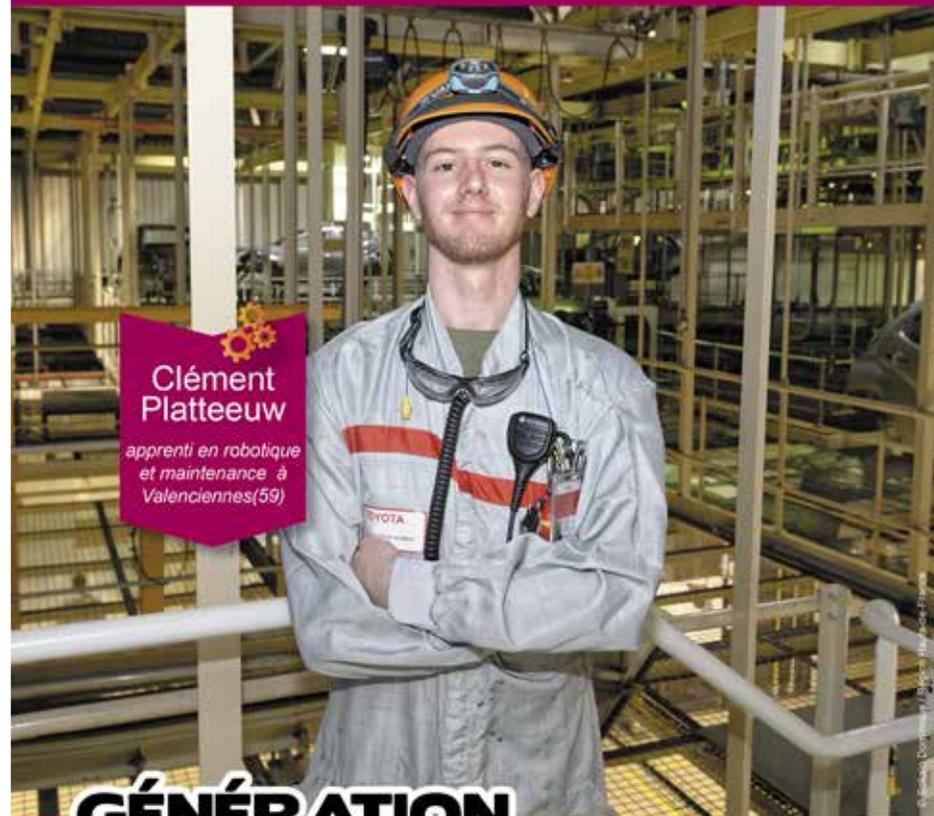
Tu peux ainsi bénéficier d'une aide de **200** euros pour l'achat de matériel professionnel ou de fournitures scolaires en première année avec la **carte « Génération #HDF »**, mais aussi d'aides **spécifiques au transport, à la restauration, à l'hébergement**, et bien d'autres aides encore à retrouver sur le guide des aides de la Région :

guide-aides.hautsdefrance.fr > sélectionner public « apprentis »

Mon avenir, c'est mon apprentissage !

Plus de 600* formations proposées en Hauts-de-France

*Au 1^{er} janvier 2020, enquête réalisée auprès des CFA



GÉNÉRATION #HDF

generation.hautsdefrance.fr

Retrouvons-nous sur

POUR TOUTES
INFORMATIONS

0 800 026 080
Service à appel
gratuits



Région
Hauts-de-France

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Que tu souhaites passer un **bac général ou un bac technologique**, la classe de 2nde est une classe de **transition** commune aux deux voies. La seconde générale et technologique, 2nde GT, permet de poursuivre les disciplines enseignées au collège et d'en découvrir de nouvelles afin de préparer tes choix pour la classe de 1^{re}. **Ce n'est qu'en 1^{re} que tu t'orienteras vers un bac général ou l'un des sept bacs technologiques.** (STHR - sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration - doit être choisi dès la 2nde).

La **filière technologique** permet **d'explorer concrètement un domaine d'activité, en menant différents projets.** Tu te spécialiseras davantage lors de ton choix d'études après le bac. **La filière générale propose des enseignements théoriques** qui restent assez généralistes. Cela te laisse encore le temps de construire ton projet d'études post-bac et d'envisager différents domaines d'études et secteurs professionnels. **Les bacs généraux et technologiques permettent tous la poursuite d'études en classe préparatoire, en école, en université...**

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

L'année débutera par un test numérique de positionnement permettant d'évaluer ton niveau en français et en mathématiques. **L'enseignement comporte 10 matières communes à tous les élèves :**



Français



Histoire
Géographie



Langues vivantes
étrangères A et B



Mathématiques



Sciences
économiques
et sociales



Physique
chimie



Sciences
de la vie et
de la terre



Education
physique et
sportive



Enseignement
moral et civique



Sciences
numérique et
technologie

En complément des matières générales, **il existe des enseignements optionnels** généraux ou technologiques, **non obligatoires** mais fortement recommandés pour affiner ton choix d'orientation après la 2nde.

Tu peux sélectionner 2 options au maximum :

1 option générale et 1 option technologique au choix.

→ Menu d'options générales :

- arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, danse, musique ou théâtre)
- arts du cirque
- écologie-agronomie-territoires-développement durable
- éducation physique et sportive
- langue des signes française
- langue vivante étrangère C
- langues et cultures de l'Antiquité : grec
- langues et cultures de l'Antiquité : latin

→ Menu d'options technologiques :

- atelier artistique
- biotechnologies
- création et culture-design
- création et innovation technologiques
- culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre
- management et gestion
- santé et social
- sciences de l'ingénieur
- sciences et laboratoire

Attention, les spécialités ne sont pas toutes proposées selon les établissements. Consulte le guide numérique sur **prochorientation.fr** pour connaître les spécialités proposées par les lycées.

LA VOIE GÉNÉRALE EN PREMIÈRE ET TERMINALE

Les enseignements communs de première et terminale

- Français / philosophie
- Enseignement moral et civique
- Education physique et sportive
- Histoire / géographie
- Langue vivante A et B
- Enseignement scientifique

A ces matières, s'ajoutent des enseignements de spécialités. Il te faut en choisir 3 pour la classe de 1^{re} parmi la liste suivante :

Liste des 13 enseignements de spécialité en voie générale



Arts
(plusieurs
disciplines au
choix)



Biologie-écologie
(lycées agricoles)



Education
physique,
pratiques et
cultures sportives



Histoire-
géographie,
géopolitique
et sciences
politiques



Humanités,
littérature
et philosophie



Littérature, langues et
cultures de l'antiquité



Langues, littératures et
cultures étrangères et
régionales



Mathématiques



Numérique
et sciences
informatiques



Physique
chimie



Sciences de
l'ingénieur



Sciences
de la vie et
de la terre



Sciences
économiques
et sociales

Attention, les spécialités ne sont pas toutes proposées selon les établissements. **Consulte le guide numérique sur prochorientation.fr pour connaître les spécialités proposées par les lycées.**

En lycée agricole, tu auras le choix d'options suivantes :



Hippologie et équitation
ou autres pratiques sportives
pratiques professionnelles



Pratiques sociales et
culturelles

54 heures d'accompagnement au choix de l'orientation sont prévues dans l'année scolaire pour t'aider à choisir entre la voie technologique et la voie générale.

Cas spécifique : la seconde STHR

La seconde Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration est la seule filière de bac technologique dans laquelle il faut s'engager **dès la classe de seconde.**

CHIFFRES CLÉS EN HAUTS-DE-FRANCE :

Taux de réussite du baccalauréat général session 2021 :

97,4 % académie d'Amiens ; **97,5 %** académie de Lille
(source : MENJS-DEPP)

→ Pour aller plus loin :

Education.gouv.fr/reussir-au-lycée > rubrique « la voie générale »
Horizons21.fr pour faire des simulations sur les différentes combinaisons d'enseignements de spécialité.

Retrouve les spécialités proposées par chaque établissement dans le guide numérique sur **prochorientation.fr**

En classe de Terminale, aux enseignements généraux s'ajoutent les 2 enseignements de spécialité que tu choisiras de poursuivre. En effet, tu devras conserver uniquement **2 spécialités sur les 3 que tu avais en 1^{re}**.

PREMIÈRE ET TERMINALE TECHNOLOGIQUES

Les enseignements communs de première et terminale



Et en lycée agricole : éducation socioculturelle, technologies de l'informatique et du multimédia, et pluridisciplinarité.

Liste des 8 séries en voie technologique :

bac STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

bac ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

bac STMG : sciences et technologies du management et de la gestion

bac STL : sciences et technologies de laboratoire

bac STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (se prépare en lycée agricole)

bac STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués

bac S2TMD : sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

bac STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (à choisir dès la 2^{nde})

→ **Pour aller plus loin :**
education.gouv.fr/reussir-au-lycee > rubrique « la voie technologique »

→ **Plus d'infos concernant les lycées agricoles :**
chlorofil.fr > rubrique diplômes et ressources pour l'enseignement
laventureduvivant.fr

CHIFFRES CLÉS EN HAUTS-DE-FRANCE :

Taux de réussite par série du baccalauréat technologique session 2021 :

STI2D : académie Amiens **95,1 %**, académie Lille **94,5 %**

ST2S : académie Amiens **91,4 %**, académie Lille **93,6 %**

STMG : académie Amiens **91,6 %**, académie Lille **91,7 %**

STL : académie Amiens **90,2 %**, académie Lille **95,2 %**

STAV : académie Amiens **98,3 %**, académie Lille **99,7 %**

STD2A : académie Amiens **100 %**, académie Lille **97,7 %**

S2TMD : académie Lille **100 %**

STHR : académie Amiens **84,8 %**, académie Lille **95,7 %**

Ensemble : académie Amiens **92,4 %**, académie Lille **93,3 %**

(Sources : MENJS-DEPP, Système d'information Cyclades)

ETUDIER AVEC UN HANDICAP

Tu es en situation de handicap ? Le point sur les aides possibles.

I comme **identification des besoins d'aménagement** : ton handicap est reconnu par la Maison départementale des personnes handicapées ? Tu peux bénéficier d'aménagements pour ta scolarité : aide humaine, matériel adapté...
→ eduscol.education.fr rubrique « **Ecole inclusive** ».

N comme **nouveau Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** : pendant l'année de 3^e, l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) actualise ton PPS suivant les décisions d'orientation du conseil de classe. Le but : transmettre à ton futur lycée les informations sur les aménagements nécessaires à ta scolarité.
→ eduscol.education.fr rubrique « **Ecole inclusive** ».

C comme **Centre d'Information et d'Orientation (CIO)** : tu peux prendre rendez-vous gratuitement pour bénéficier d'un accompagnement pour ton orientation. Le CIO de Lille héberge le Centre Ressource Orientation et Handicap (CROH) qui s'occupe des élèves en situation de handicap.
→ **Site de l'académie de Lille** > taper « **CROH** » dans la barre de recherche libre.

L comme **Livret de Parcours Inclusif (LPI)** : c'est une application numérique permettant à tous les professionnels qui t'accompagnent dans ta scolarité d'avoir accès à l'ensemble des dispositifs et aménagements pédagogiques dont tu pourrais bénéficier.
→ eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi

U comme **Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)** : accueillent une dizaine d'élèves qui présentent le même type de handicap ou le même trouble. Elles se situent au sein du lycée. Retrouve la liste des ULIS sur le guide numérique sur
→ prochorientation.fr

S comme **stage** : en voie professionnelle, bénéficie de la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) pour obtenir des aménagements nécessaires lors de tes périodes de stage en entreprise. En savoir plus sur
→ eduscol.education.fr/ rubrique « **Ecole inclusive** ».

I comme **interlocuteurs** : l'infirmier scolaire, le conseiller principal d'éducation, ton professeur principal, le psychologue de l'éducation nationale, sont tes interlocuteurs privilégiés au sein de ton établissement. Ils peuvent t'aider en cas de besoin.

O comme **orientation adaptée** dans le cadre du parcours Avenir, l'association ARPEJEH propose différentes actions pour découvrir les métiers et les formations : forums, visite d'entreprise, accompagnement à la recherche de stages... Plus d'infos sur
→ arpejeh.com

N comme **numéro « Aide Handicap école »** de l'Education nationale, un numéro spécial pour t'informer sur tous les dispositifs existants : **0 805 805 110** (service gratuit + prix d'un appel local). Ce numéro est également accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Tu peux également leur écrire à cette adresse :
→ aidehandicapecole@education.gouv.fr

NOS CONSEILS

Besoin de faire le point sur ton projet ?

Discute avec ton professeur principal ou rencontre un psychologue de l'Education Nationale dans ton collège ou au CIO.

Besoin d'un conseil technique ?

Le tuto vidéo « *Téléservice affectation après la 3^e : suivez le guide!* » explique comment demander une formation et un établissement sur le téléservice affectation. Rendez-vous sur **Youtube.fr**

Besoin de renseignements sur une formation ?

Profite des journées portes ouvertes pour découvrir un établissement et ses formations, échanger avec des enseignants et des élèves.

Besoin d'en savoir plus sur les métiers ?

Fais un stage complémentaire en entreprise grâce aux conventions de stage **Proch'Orientation**.
prochorientation.fr > menu > documents utiles.

Besoin d'une aide financière ?

Retrouve le guide qui recense toutes les aides proposées par la Région Hauts-de-France sur le site **aides.hautsdefrance.fr**

Pour toutes les adresses utiles, consulte notre guide numérique complémentaire sur le site

prochorientation.fr

prochorientation.fr

prochorientation@hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

Retrouvons-nous sur



hautsdefrance.fr